

Image not found or type unknown



Prestation commerciale légale ou non?

Par **MRED**, le **06/12/2010** à **08:51**

Bonjour,

Je souhaite mettre en place un service à mes clients qui se définirait par les prestations suivantes:

- *Réalisation des commandes dans le magasin
- *Mise en rayon et entretien de la marchandise
- *Sans facturation du service (compris dans le prix)

Est-ce légal?

Deplus, je souhaiterai embaucher un apprenti pour cette opération.
Est-ce possible?

Merci de votre réponse